



F.S.U.

DECLARATION FSU GREVE du 10 novembre

Alors que la pandémie poursuit inexorablement sa progression, Blanquer ne peut plus rester dans le déni ! Contrairement aux affirmations du ministère qui se targue d'une stabilité et d'un très faible nombre de cas positifs dans les établissements scolaires, Santé Publique France annonce lui, une explosion des contaminations chez les jeunes de 0 à 19 ans. A quant un test massif dans les établissements scolaires auprès des élèves et des personnels ?

Après publication, sans même prendre l'avis du CHSCTM, d'un protocole qui n'avait de nouveau et de renforcé que de nom, le ministre est contraint de reculer, une première !, sous la pression des personnels et des élèves. Ce pseudo protocole ne répondait en effet ni à l'inquiétude, ni à la colère des personnels. Comment prétendre aujourd'hui que l'on peut appliquer la distanciation physique dans des classes chargées, comment éviter le brassage dans les cantines, internats et transports si tous les élèves sont présents en même temps dans les collèges et lycées ? Quelles dispositions pour protéger les personnels vulnérables ? Qu'a-t-on fait pour équiper élèves et personnels en matériel informatique ? Alors que tout annonçait l'arrivée de la 2^e vague, rien n'a été anticipé ni par le ministère, ni par le rectorat !

Face à ces réalités, le ministre a été dans l'obligation de faire en urgence quelques annonces qui se cantonnent malheureusement aux seuls lycées et qui renvoient au local l'organisation du temps scolaire, avec de grandes différences et inégalités entre établissements, ce qui, au passage, renforce le caractère très local de la scolarité et du baccalauréat, un comble !

Scandale supplémentaire, rien n'est annoncé pour les écoles et collèges, la pandémie s'arrêterait-elle à leurs portes ? Ce n'est pourtant pas ce que semble dire Santé Publique France.

Pourtant des mesures simples et de bon sens auraient pu être prises dès la rentrée pour limiter la progression du virus et éviter une potentielle fermeture des établissements : passage à un fonctionnement en demi-groupes sans recours au cumul présentiel/distanciel, aménagement des programmes, réorganisation de la demi-pension, recrutements d'agents territoriaux pour renforcer le nettoyage des établissements, et dans les lycées, report des épreuves de spécialité en juin. Le gouvernement doit cesser de jouer avec la santé des personnels, des élèves et de leurs familles.

Dans ce contexte, la FSU avec les organisations UNSA Education, FNEC FP-FO, Sud Education, Sgen-CFDT, CGT Educ'action considèrent que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées et les services administratifs. Elles demandent au recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand de procéder au recrutement de ces personnels (enseignants, CPE, infirmiers, AED, personnels administratifs...) au plus vite, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en ré-abondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire. La FSU appelle à signer et à faire signer cette pétition.

Enfin, le fait d'avoir rétabli l'application du jour de carence depuis juillet 2020 est un élément qui contribue à aggraver la progression de l'épidémie puisque cela conduit les agent-es public-ques à minorer leurs symptômes pour éviter des prélèvements sur salaire. Il faut d'urgence cesser cette logique et abroger le jour de carence, injuste et inefficace en temps normal mais encore plus en période épidémique.

Cette journée de grève et d'alerte, à l'initiative des syndicats SNES-FSU, FSU, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, SNALC, SUD Education et soutenue par la FCPE, n'est qu'une première étape dans la défense et le développement des Services Publics qui soignent, éduquent, cultivent, font progresser les connaissances, entretiennent, assurent la sécurité, contribuent à faire fonctionner et à réparer la société, toutes fonctions essentielles en temps ordinaire, vitales dans la situation que nous connaissons.

Nous ne pouvons terminer sans rappeler notre attachement indéfectible à la liberté d'expression et aux libertés syndicales. C'est pourquoi la FSU et ses syndicats condamnent fermement la répression dont ont été victimes certains lycéens la semaine dernière, mobilisés pour des moyens supplémentaires pour faire face à la crise et de meilleures conditions d'apprentissage, tout comme Sébastien Claire, délégué syndical CGT à la Gare SNCF de Moulins, menacé de licenciement pour son action syndicale, convoqué au Tribunal ce mardi.

La FSU, avec Sud Education, FO et la CGT Educ'Action exigent le retrait immédiat des sanctions prononcées à l'encontre de nos camarades de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanc, à Melle comme ailleurs.